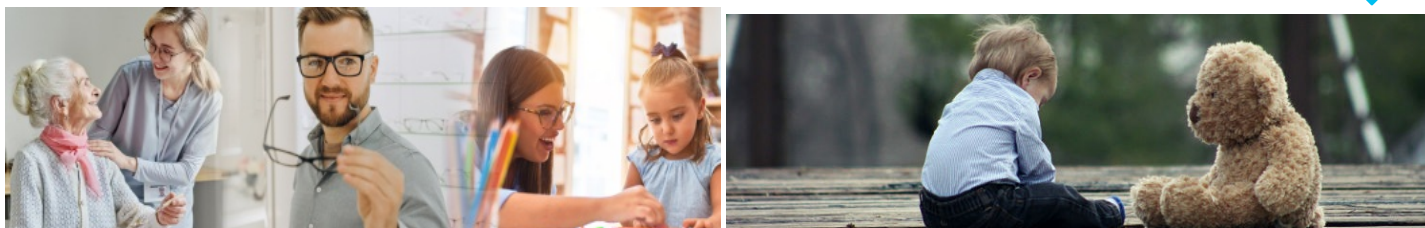




## FORMATION PETITE ENFANCE : SOUTENIR LA PARENTALITÉ AU QUOTIDIEN



AGRICULTURE

BÂTIMENT  
TRAVAUX PUBLICS,  
PERFORMANCE  
ÉNERGÉTIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE  
RESTAURATION  
TOURISME

FORMATIONS  
GÉNÉRALES, SOCLE  
/ CLÉA

ACCOMPAGNEMENT ET  
DÉVELOPPEMENT  
PERSONNEL

PRÉVENTION /  
SÉCURITÉ

TRANSPORT /  
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /  
AUDIOVISUEL

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, l'assistant maternel sera capable de cerner les enjeux de la parentalité, afin de soutenir les familles dans leur rôle auprès de l'enfant. Le-la professionnel-le sera capable de :

- Analyser le poids des représentations liées à la parentalité et aux relations entre professionnels et familles.
- Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les 8 principes de la charte de soutien à la parentalité.
- Adapter ses pratiques professionnelles au regard des facteurs favorables à la valorisation des compétences parentales
- Si nécessaire, orienter les familles vers les lieux et les professionnels adéquats.

### CONTENU DE LA FORMATION

- Les mutations de la structure familiale et leurs différents modes de vie.
- Les processus de parentalité.
- Les principales fonctions parentales et leurs rôles dans le développement de l'enfant.
- La charte de soutien à la parentalité\*.
- La complémentarité des rôles du professionnel et des familles.
- Les outils et les valeurs fondamentales d'accompagnement à la parentalité.

### CONDITIONS DE FORMATION

Formation de 21h pour un groupe de 8 à 12 personnes  
Notre démarche de formation est fondée sur :

- des apports théoriques visant à une compréhension des concepts et permettant une réflexion collective et individuelle des participants
- l'échange à partir des travaux des participants sur le temps de formation
- Supports de formation: ils sont variés en fonction des objectifs de la journée: vidéos, support papier, etc...

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue tout au long de la formation par l'intervenant  
attestation des acquis de formation

### CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir un agrément au moins d'assistant-e maternel-le  
Être en activité  
Disposer de 21h sur les 58 heures du plan de formation  
Renvoyer le bulletin d'inscription complété dans les délais avec les pièces obligatoires à joindre

ou être professionnel-le garde d'enfants à domicile

### PROFIL DES INTERVENANTS

Professionnelle et formatrice spécialiste du domaine

#### PUBLIC CONCERNÉ

Assistant-es maternel-les agréé-es  
Professionnel-les de la petite enfance  
Garde d'enfants à domicile

#### PRÉ-REQUIS

aucun

#### DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

#### DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Module de 21h  
Plan de développement des compétences

### VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Carine LEGRAND  
Assistante Commerciale  
carine.legrand@greta-cfa-aquitaine.fr  
05.56.04.65.30  
06.10.01.82.23

Fabienne MARTENS  
Conseillère en Formation  
continue  
fabienne.martens@greta-cfa-aquitaine.fr  
06 71 70 71 07

Hélène MIHIÈRE  
Conseillère en Formation  
continue  
helene.mihiere@greta-cfa-aquitaine.fr  
06 71 70 71 08